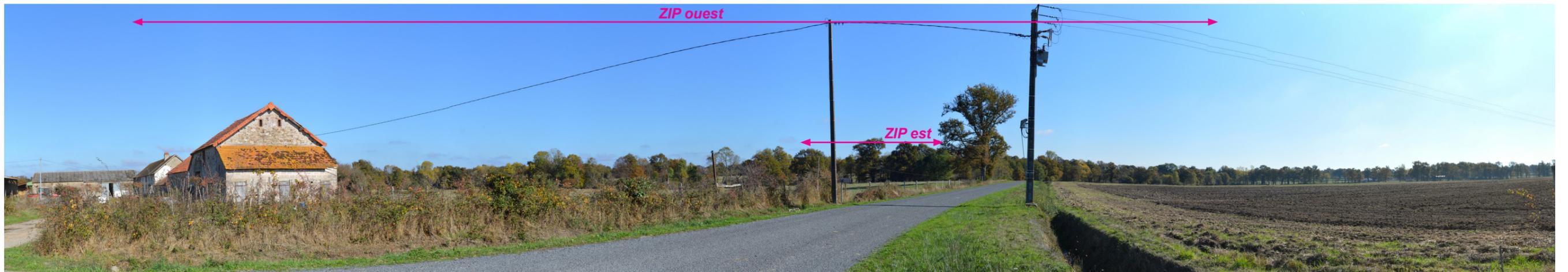




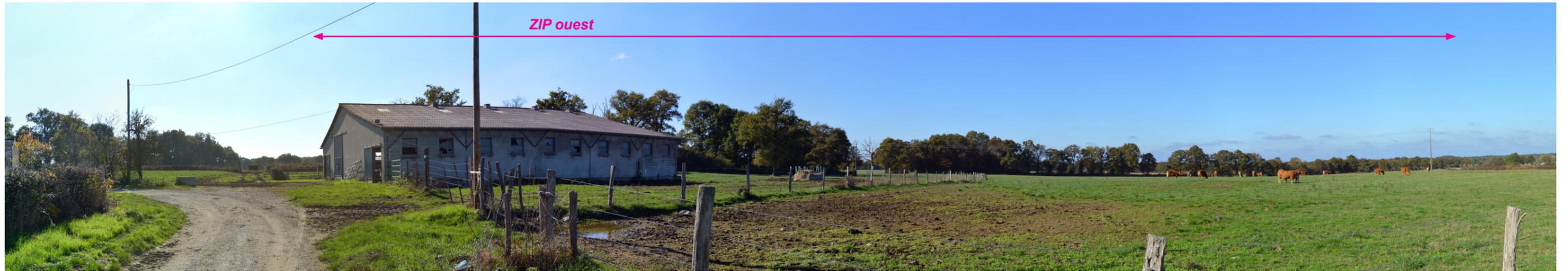
Photographie 73 : Malgré la densité de végétation importante, la ZIP est apparaît de manière rapprochée depuis Chez Trillard et Le Ris (25), justifiant une sensibilité forte.



Photographie 71 : Panorama très large (130°) et rapproché depuis La Verrière (27), engendrant une sensibilité forte.



Photographie 72 : Panorama très large depuis la sortie ouest du Puy-Saint-Jean (31).



Photographie 74 : Sensibilité forte pour Les Charrauds de Bronzaud (32) en raison d'un panorama large et rapproché vers la ZIP ouest. La zone est de la ZIP est également visible dans le dos de l'observateur.



Photographie 75 : Panorama large sur les deux zones de la ZIP, avec des visibilités rapprochées de la zone ouest depuis Les Martinières (33), justifiant une sensibilité forte.



Photographie 76 : Sensibilité forte depuis Le Poux (35) en raison de perceptions rapprochées de la zone est de la ZIP.

3.4.2.3 Les perceptions depuis les routes

Les sensibilités visuelles des routes de l'AEI sont identifiées sur la carte ci-contre.

La D7 à l'ouest de l'AEI

Cette route départementale permet de relier Lussac-Les-Eglises au nord-ouest à Magnac-Laval, au sud-ouest de l'AER.

Le long de cet axe, les haies bocagères et la végétation d'accompagnement de la route (alignements d'arbres, haies basses, ronciers) limitent les visibilitées. La ZIP ouest reste cependant visible par intermittence ou par transparence à travers les branchages durant la saison hivernale et accompagne le parcours sur la majeure partie de la traversée de l'AEI.

La D2 du sud à l'est de l'AEI

Cet axe relie le bourg de Saint-Léger-Magnazeix à Magnac-Laval et à Mailhac-sur-Benaize, dans l'AER.

Depuis le sud en direction de Saint-Léger-Magnazeix, la route traverse des zones au bocage dense, où les perceptions sont limitées à l'extrémité haute de la ZIP. Seul un panorama plus ouvert, permettant une visibilité globale de la ZIP, mais toujours limitée à sa partie haute, est identifié à proximité de Les Jourdières.

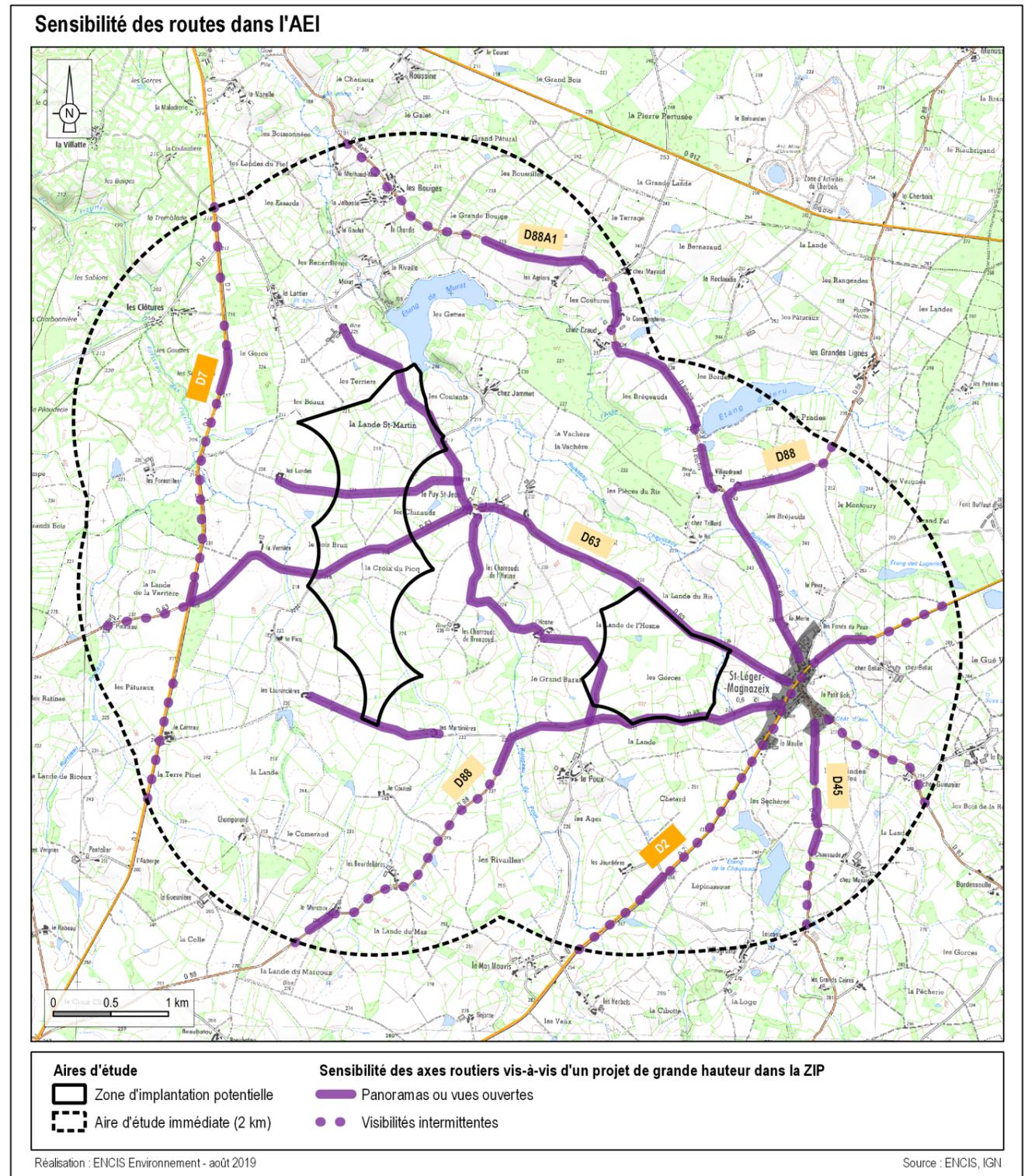
Depuis le nord-est en direction de Saint-Léger-Magnazeix, le bocage joue également un rôle important en limitant les perceptions la plupart du temps. Lorsque la route plonge dans le vallon du ruisseau du Ris, elle fait face à la zone est de la ZIP qui apparaît bien présente sur le versant opposé malgré les filtres végétaux.

La D88

Cette petite route traverse l'AEI du sud-ouest au nord-est.

Depuis le sud-ouest en direction de Saint-Léger-Magnazeix, le bocage limite dans un premier temps les perceptions de la ZIP, qui sont intermittentes et souvent limitées à la partie haute d'un projet de grande hauteur dans la ZIP au-delà de rideaux d'arbres plus ou moins proches. A l'approche du ruisseau du Poux, le panorama se dégage et la ZIP est apparaît proche. La route longe la limite sud de la ZIP est, offrant des perceptions immédiates d'un projet de grande hauteur dans la ZIP.

Depuis le nord-est de l'AEI, la route emprunte les hauts-versants des vallons du ruisseau du Ris et du ruisseau de la Chaussade, offrant des panoramas ouverts en direction de la ZIP est. La zone ouest de la ZIP quant à elle est moins visible, avec le plus souvent sa partie basse masquée par les rideaux d'arbres du bocage.



Carte 23 : Principales visibilitées depuis les routes de l'AEI.

La D88A1 au nord de l'AEI

Cette route locale longe la vallée de l'Asse au nord de l'AEI, entre Villaudrand et Les Bouiges.

Elle emprunte le versant nord de la vallée, incliné en direction de la ZIP. Malgré le bocage relativement dense et la présence d'un boisement important sur une large portion de route, les perceptions de la ZIP sont fréquentes et souvent relativement proches, avec un possible effet de dominance vis-à-vis de la dépression de la vallée visible à l'avant-plan de la zone de projet.

La D63 de l'ouest à l'est de l'AEI

Cette petite route traverse l'AEI de part en part. Elle franchit la zone ouest de la ZIP et longe la limite nord de la ZIP est.

Depuis l'ouest de l'AEI, les perceptions sont dans un premier temps limitées par la végétation dense des bords de route et du bocage. A partir du croisement avec la D7, le bocage devient beaucoup plus lâche et des panoramas s'ouvrent en direction de la ZIP, dont la zone ouest est visible de manière de plus en plus rapprochée. La route traverse la zone ouest de la ZIP en son centre, ce qui permet des perceptions immédiates d'un projet de grande hauteur dans cette zone. Elle traverse ensuite le secteur situé entre les deux zones, et ces dernières peuvent être visibles, malgré la trame bocagère, à la fois devant et derrière l'observateur, ce qui peut engendrer un sentiment d'encerclement. La route longe enfin la limite nord de la zone est de la ZIP, permettant à nouveau des perceptions très rapprochées.

La D45 au sud-est de l'AEI

Cette route départementale s'étend depuis Saint-Léger-Magnazeix vers le sud.

Le long de cette route, des panoramas ouverts permettent une perception globale de la zone est de la ZIP, mais qui reste à une distance relativement importante de la route.

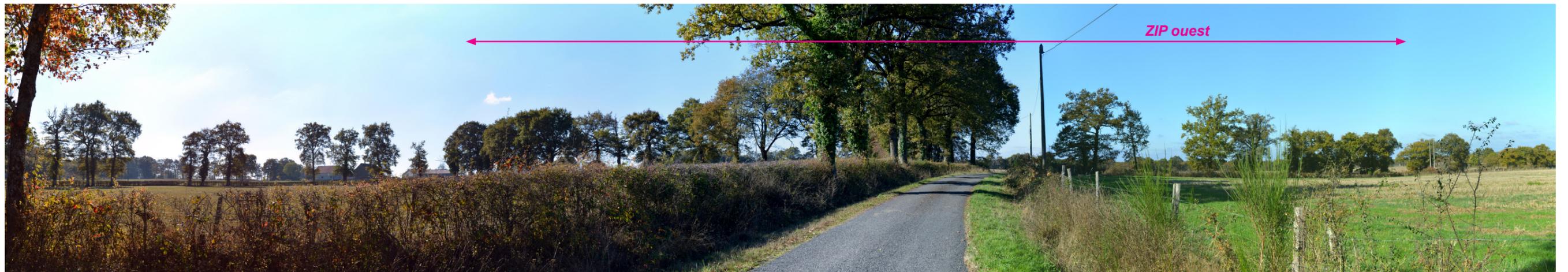
Des petites routes de desserte locale, empruntées par les riverains dans leurs déplacements quotidiens, sont également susceptibles d'offrir des perceptions importantes de la ZIP. C'est le cas notamment pour les routes traversant l'une ou l'autre des deux zones de la ZIP (routes entre Le Puy-Saint-Jean et Les Landes, route de La Roche, route entre Les Laurencières et Les Martinières pour la ZIP ouest ; route entre Le Poux et L'Hosne pour la ZIP est) ou circulant entre ces deux zones (route entre Le Puy-Saint-Jean et L'Hosne). Ces axes offrent des perceptions immédiates d'un projet de grande hauteur dans la ZIP, ou bien des panoramas très larges sur les deux zones.



Photographie 77 : Visibilité de la ZIP limitée à sa partie haute depuis la D88A1 au sud-ouest de l'AEI.



Photographie 78 : Panorama sur les deux zones de la ZIP depuis la D88A1, qui emprunte le versant nord de la vallée de l'Asse.



Photographie 79 : Panorama en direction de l'ouest depuis la route D63 lorsqu'elle traverse l'AEI entre les deux zones de la ZIP ...



Photographie 80 : ... Et panorama vers l'est depuis le même point de vue. La présence de deux zones de part et d'autre de l'observateur peut engendrer un effet d'encerclement.

3.4.3 Les éléments remarquables et attractifs de l'AEI

3.4.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude immédiate comprend un seul monument historique, localisé sur la carte ci-contre.

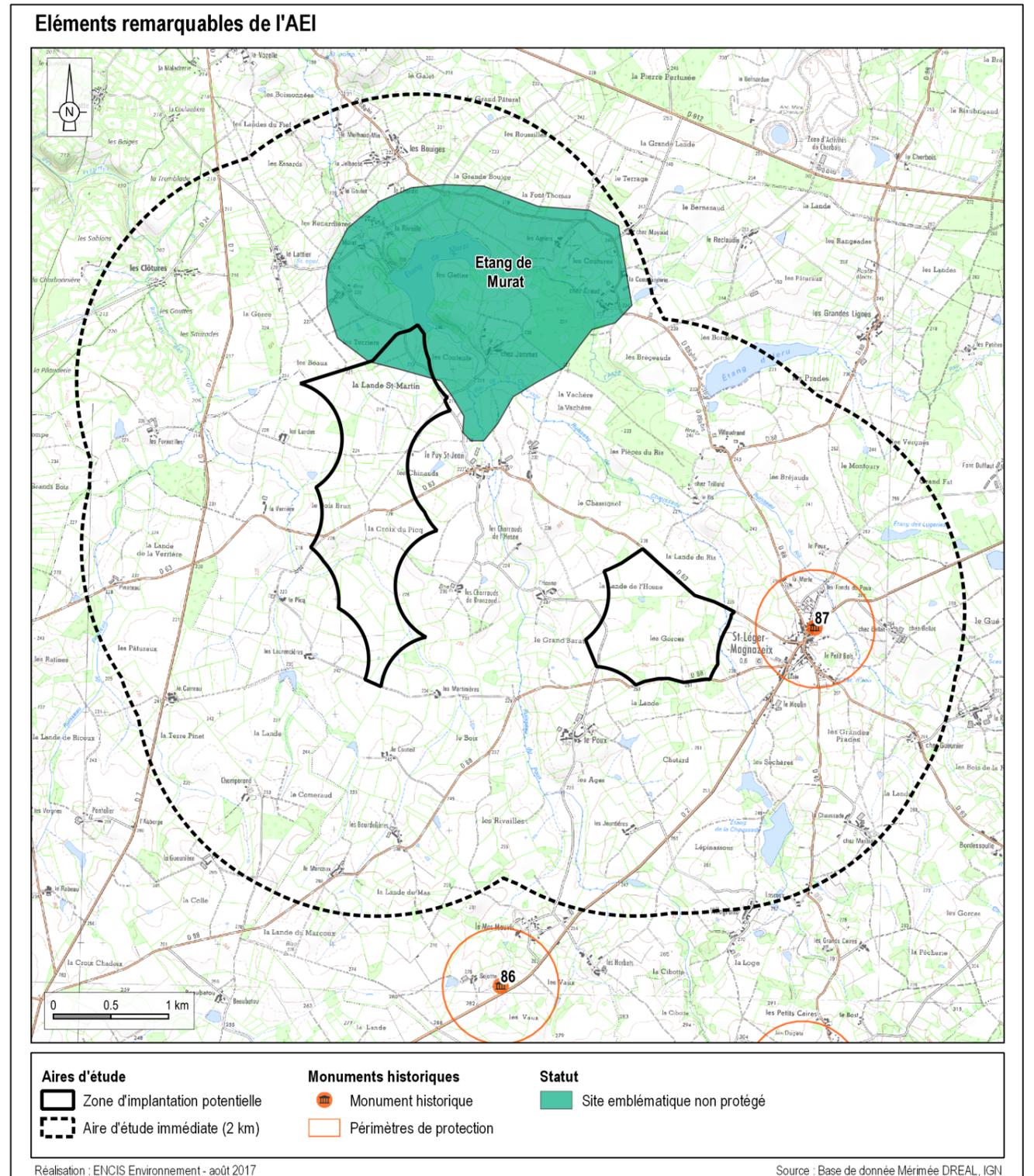
L'église Saint-Léger à Saint-Léger-Magnazeix (MH n°87)

Cette église du XII^{ème} siècle présente une architecture massive et sobre, avec un clocher octogonal surmonté d'une flèche en bois. Cet édifice est typique de l'architecture des églises limousines de cette époque. *L'enjeu de ce monument est modéré.*

La zone est de la ZIP est en partie visible depuis l'entrée de l'église, et le long de la D2 à proximité immédiate de l'édifice (cf. photographie 65). Des visibilitées plus ou moins limitées par les masques bâtis et végétaux sont fréquentes dans le périmètre de protection, notamment depuis le centre-bourg (cf. photographie 63) et les routes d'accès au village (D2, D63, D88). La ZIP est alors visible de manière relativement proche. Une covisibilité est également identifiée depuis le hameau de Chez Bellat, au-delà de la limite du périmètre de protection (cf. photographie 69). *La sensibilité est forte.*



Photographie 81 : L'église Saint-Léger de Saint-Léger-Magnazeix.



Carte 24 : Monuments historiques de l'AEI.

3.4.3.2 Les sites protégés inscrits / classés, les sites patrimoniaux remarquables, UNESCO

Aucun site protégé (inscrit ou classé), aucune site patrimonial remarquable, ni aucun autre site bénéficiant d'une protection paysagère ou patrimoniale n'a été recensé dans l'AEI.

3.4.3.3 Les sites emblématiques et le patrimoine non protégé

L'aire d'étude immédiate comprend un site emblématique.

L'étang de Murat

Plan d'eau artificiel situé sur la rivière l'Asse, il s'agit de l'un des étangs les plus grands et les plus anciens du département de la Haute-Vienne (XV^{ème} siècle). Ce site est reconnu localement pour ses paysages pittoresques liés à la présence de l'eau et pour ses richesses faunistique et floristiques. Un observatoire

ornithologique aménagé permet de les découvrir et un sentier de découverte permet de parcourir la lande sèche à proximité de l'étang. *L'enjeu de cet élément est fort.*

Des visibilitées particulièrement rapprochées, voire immédiates sont identifiées depuis les abords de l'étang, notamment concernant la pointe nord de la zone ouest de la ZIP, qui vient jusqu'en limite de l'étang. La ZIP est également bien visible depuis l'observatoire ornithologique et une partie des chemins de promenade aux abords de l'étang, ainsi que le long de la route D88A1 qui longe le versant nord du vallon et offre quelques vues sur l'étang. *La sensibilité est forte.*



Photographie 82 : Fenêtre ouverte dans le bocage depuis le sentier de l'étang de Murat, au nord du site emblématique.



Photographie 83 : Visibilité importante de la zone ouest de la ZIP depuis l'observatoire ornithologique, sur les berges de l'étang de Murat. La zone est de la ZIP est plus éloignée et moins visible.

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en m	Sensibilité
87	87	Saint-Léger Magnazeix	Eglise Saint-Léger	Classé/ Inscrit	Modéré	La zone est de la ZIP est en partie visible depuis l'entrée de l'église, et le long de la D2 à proximité immédiate de l'édifice. Des visibilitées plus ou moins limitées par les masques bâtis et végétaux sont fréquentes depuis le centre-bourg et les routes d'accès au village (D2, D63, D88), de manière relativement proche.	700	Forte

Tableau 11 : Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude immédiate.

Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude immédiate								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en m	Sensibilité	
87	Saint-Léger Magnazeix, Lussac Les Eglises	Etang de Murat	-	Fort	Des visibilitées particulièrement rapprochées, voire immédiates de la pointe nord de la zone ouest de la ZIP, qui vient jusqu'en limite de l'étang. La ZIP est également bien visible depuis l'observatoire ornithologique et une partie des chemins de promenade aux abords de l'étang, ainsi que le long de la route D88A1 qui longe le versant nord du vallon.	0	Forte	

Tableau 12 : Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude immédiate.

3.4.3.4 Les sites touristiques et attractifs

A l'échelle de l'AEI, il est nécessaire de répertorier la majorité des lieux, sites et événements attractifs du point de vue paysager, patrimonial, mais aussi culturel.

Deux sites touristiques ont été recensés dans l'aire d'étude immédiate.

L'église Saint-Léger de Saint-Léger-Magnazeix

Cette église est également protégée au titre des monuments historiques. Sa sensibilité est étudiée dans les paragraphes précédents (cf. 3.4.3.1). Pour rappel, *son enjeu est modéré et sa sensibilité est forte*.

L'étang de Murat

Cet étang est également considéré comme un site emblématique. Sa sensibilité est étudiée dans les paragraphes précédents (cf. 3.4.3.3). Pour rappel, *ce site présente un enjeu fort et sa sensibilité est forte*.

Trois itinéraires de petite randonnée sont également identifiés dans l'AEI.

Circuit de l'étang de Murat

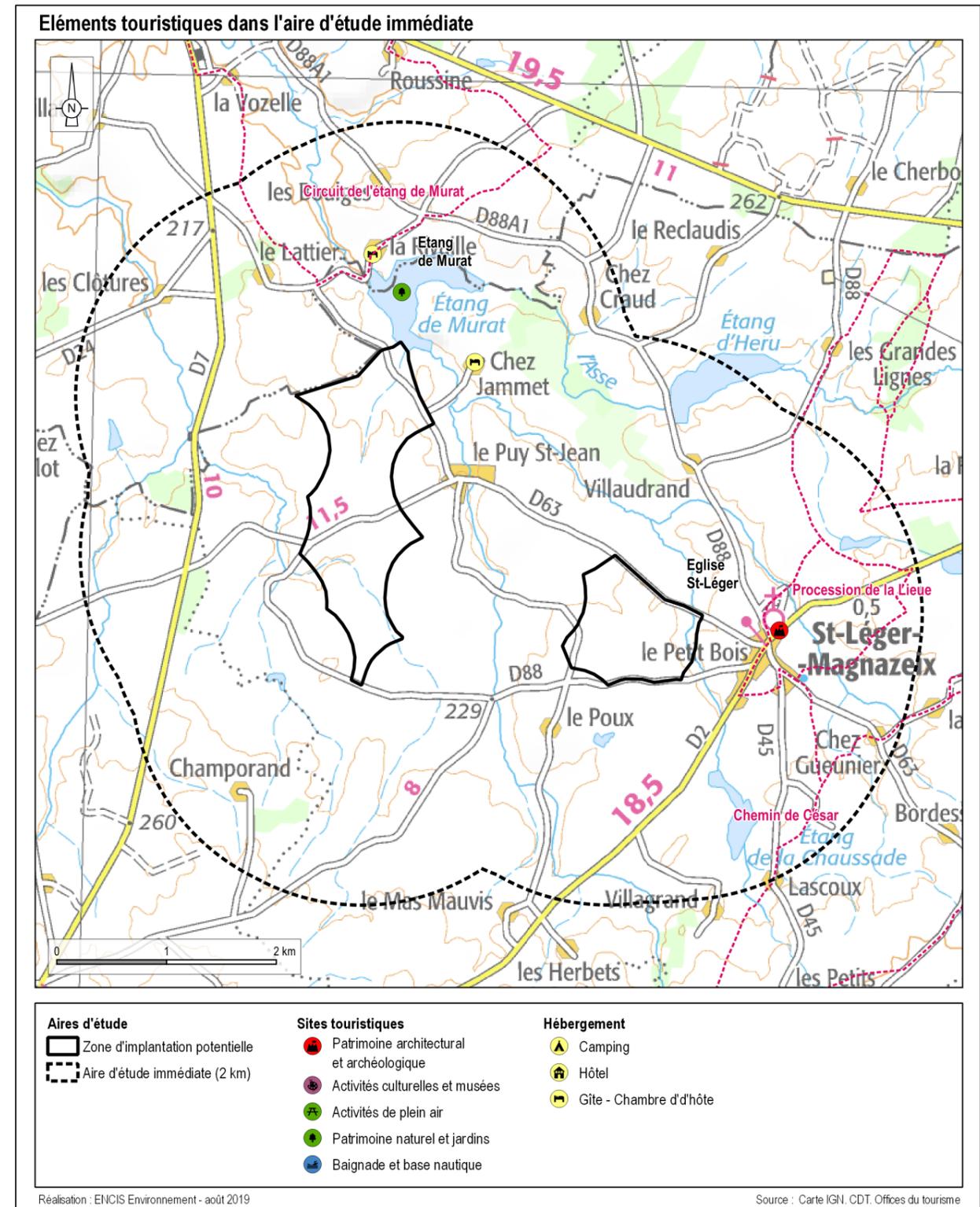
Parmi les itinéraires de petite randonnée de l'AEI, ce circuit est le plus connu. L'étang de Murat est un site de pêche et d'observation ornithologique attirant des visiteurs des communes voisines, voire du département. Ces visiteurs sont susceptibles d'emprunter ce circuit de petite randonnée. *L'enjeu est modéré*.

La majeure partie de l'itinéraire, vers le nord-ouest sur le plateau bocager, ne présente que des visibilité ponctuelles, très limitées par les structures bocagères. Cependant, le site d'intérêt majeur du parcours - l'étang de Murat - offre des panoramas très ouverts et très rapprochés en direction de la ZIP (cf. photographies 82 et 83). *La sensibilité est forte*.

Chemin de César

Ce sentier de petite randonnée décrit une boucle entre le bourg de Saint-Léger-Magnazeix, la colline grandmontaine des Bronzeaux et l'enceinte quadrilatère du Camp de César. Peu connu au-delà des communes proches, *ce circuit présente un enjeu faible*.

Sur la majeure partie du parcours, les haies bocagères filtrent et limitent les perceptions. Cependant, les visibilité sont fréquentes, notamment dans le secteur ouest du parcours, à proximité du bourg de Saint-Léger-Magnazeix, avec des vues parfois assez proches (cf. photographies 63 à 65). Dans le secteur du prieuré des Bronzeaux, qui est l'élément le plus reconnu du parcours, les perceptions sont beaucoup plus limitées par le relief et la végétation (cf. photographie 51). Depuis l'est, près du Camp de César, les perceptions sont également limitées par le bocage (cf. photographie 53). Globalement, en raison de perceptions ponctuellement rapprochées et globalement récurrentes, *la sensibilité est jugée modérée*.



Carte 25 : Sites et circuits touristiques dans l'AEI.

Procession de la Lieue

Ce petit circuit décrit une boucle autour du village de Saint-Léger-Magnazeix. Il est surtout connu localement et reste assez peu fréquenté. **Son enjeu est faible.**

Des visibilitées sont possibles au fil du parcours, notamment depuis le bourg (voir photographies 63 à 65), lorsque le sentier emprunte des hauts-versants (près de Chez Bellat) et à l'ouest du bourg en raison de la proximité de la zone est de la ZIP, engendrant des perceptions rapprochées. *La sensibilité est forte.*

Inventaire des sites touristiques et remarquables de l'aire d'étude immédiate							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en m	Sensibilité
87	Saint-Léger Magnazeix	Eglise St-Léger	Classé/ Inscrit MH	Modéré	La zone est de la ZIP est en partie visible depuis l'entrée de l'église, et le long de la D2 à proximité immédiate de l'édifice. Des visibilitées plus ou moins limitées par les masques bâtis et végétaux sont fréquentes depuis le centre-bourg et les routes d'accès au village (D2, D63, D88), de manière relativement proche.	700	Forte
87	Lussac-Les-Eglises	Circuit de l'étang de Murat	-	Modéré	Des perceptions globalement limitées par les structures bocagères depuis la majeure partie de l'itinéraire, mais des panoramas très ouverts et proches depuis le site d'intérêt majeur du parcours : l'étang de Murat.	620	Forte
87	Saint-Léger Magnazeix	Chemin de César	-	Faible	Des perception assez fréquentes quoique filtrées par les haies bocagères. Des vues rapprochées depuis l'ouest du parcours, dans le secteur du bourg de Saint-Léger-Magnazeix. Peu de visibilitées dans le secteur le plus reconnu de l'itinéraire, près du prieuré des Bronzeaux.	550	Modérée
87	Saint-Léger Magnazeix	Procession de la Lieue	-	Faible	Des visibilitées de la ZIP fréquentes, avec des perceptions parfois rapprochées.	530	Forte
87	Saint-Léger Magnazeix, Lussac-Les-Eglises	Etang de Murat	-	Fort	Des visibilitées particulièrement rapprochées, voire immédiates de la pointe nord de la zone ouest de la ZIP, qui vient jusqu'en limite de l'étang. La ZIP est également bien visible depuis l'observatoire ornithologique et une partie des chemins de promenade aux abords de l'étang, ainsi que le long de la route D88A1 qui longe le versant nord du vallon.	0	Forte

Tableau 13 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude immédiate.

3.4.4 Les perceptions sociales du paysage de l'AEI

Comme précisé dans le 2.3.1.7, une enquête exploratoire réalisée par questionnaire semi-ouvert auprès de quelques personnes du territoire a permis d'explorer la problématique des perceptions sociales des usagers du territoire (habitants et visiteurs). Ce chapitre rend compte des résultats de cette enquête en s'attachant à comprendre :

- L'identité et l'ambiance du paysage vécu ;
- de quelle manière et dans quelle mesure il participe au cadre de vie ;
- quel est l'attachement et l'appropriation des habitants pour ce paysage et pour des lieux en particulier.

Pour rappel, 7 entretiens ont été menés avec des personnes vivant ou travaillant dans l'aire immédiate :

- Trois propriétaires fonciers concernés par le projet
- Deux exploitants agricoles vivant dans l'AEI, possédant des terres dans la ZIP mais non concernés par des aménagements (parcelles écartées du projet)
- Une riveraine du projet participant à la campagne acoustique
- Un agriculteur habitant dans l'AEI, rencontré lors d'une session de terrain et sans aucun lien avec le projet

3.4.4.1 Atmosphère et ambiance du paysage

Le territoire de l'AEI est décrit lors des entretiens comme un territoire ayant un caractère rural très affirmé : « C'est TRÈS rural ici. », « C'est la campagne, il n'y a pas grand-chose... » « On est vraiment rural de chez rural là ! »

Le caractère bocager du paysage est cité par toutes les personnes rencontrées. Parmi ces personnes, seul un agriculteur originaire d'une autre région « préfère quand il n'y a pas d'arbres ». Pour tous les autres, le bocage est perçu plutôt positivement mais sans attrait particulier. Il s'agit pour eux d'un paysage ordinaire, qu'ils pratiquent au quotidien et auquel ils prêtent peu attention. Le paysage est décrit comme un ensemble de collines au relief peu marqué, où le parcellaire - de petite taille - est accompagné par des haies où domine le chêne.

« C'est un paysage de bocage, il y a de la verdure, des vaches et des moutons. Il y a peu de structures [exploitations agricoles] industrielles, quelques gros hangars, très ponctuellement, mais on reste sur des petites parcelles. »

« Il y a des haies, des parcelles pas très grandes, c'est agricole, mais c'est pas une grande plaine. C'est pas ouvert, c'est même relativement fermé. C'est pas désagréable. »

« On se trouve ici dans un paysage de collines, avec... c'est pas vraiment des bois, mais il y a des endroits plus boisés que d'autres. C'est du bocage. C'est des petites parcelles de pâtures ou de cultures,

avec des haies tout autour. L'arbre le plus répandu c'est le chêne. Le sol est pauvre, avec des secteurs très humides, des prairies à joncs des choses comme ça, d'où l'élevage du mouton. La limousine un peu, mais plus au sud du département, ici c'est plutôt le mouton il résiste mieux sur les terrains humides. »

Les discours renvoient une image de campagne reculée, calme et tranquille pour certains, mais surtout peu dynamique, vieillissante, voire même « arriérée » pour d'autres.

« C'est pas dynamique du tout ici, c'est même catastrophique. Il y a une morosité qui s'est installée depuis 30 ans... Malgré l'installation d'Anglais et de nouveaux agriculteurs, ça n'a pas dynamisé le territoire de manière plus globale. En fait si ils sont venus c'est parce que quelqu'un d'autre est parti et a laissé la place mais ce n'est pas suffisant ».

« C'est nous autres [les agriculteurs] qui avons apporté des changements, sur les terres qu'on a repris. Sinon il se passe pas grand-chose ici, c'est pas dynamique du tout. C'est désert, et ici on est en retard par rapport à tous les autres départements. Y'a rien de fait. » (NDLR : l'interviewé parle ici des haies bocagères, qu'il considère comme une gêne à l'agriculture et du drainage des parcelles agricoles qui devrait être développé, selon lui toujours).

Ce point de vue est plutôt défendu par des interviewés eux-mêmes « immigrés » : plusieurs familles d'agriculteurs rencontrées lors des entretiens sont venues, il y a de ça plusieurs décennies, racheter des domaines agricoles dans ce secteur en raison du faible prix du foncier, mais ne montrent aucun attachement au territoire.

En revanche, les interviewés ayant des attaches au territoire (terres héritées de la famille, personnes originaires de secteurs relativement proches en Haute-Vienne ou en Limousin, une personne ayant choisi de s'installer ici car la région lui plaisait) tiennent des discours beaucoup plus positifs : « C'est pas désagréable ici, c'est joli. » « Il n'y a pas de bruit, c'est calme, et ça c'est important. Et on a un ciel étoilé comme nulle part ailleurs ! (NDLR : pas d'éclairage public devant chez cette personne). La qualité de l'air, la qualité de l'eau... On a tout ça aussi à la campagne. »

Il en est de même concernant les évolutions du territoire et son dynamisme, jugés moins durement par ces personnes. Un certain dynamisme transparaît dans leurs discours, même si il semble peu important et insuffisant pour que le territoire soit réellement considéré comme un territoire attractif et dynamique.

« Il y a eu des améliorations au niveau de l'entretien des paysages, avec des jeunes qui ont repris des exploitations, certains terrains sont mieux entretenus, il y a moins de friches. Le territoire est plus mis en valeur, c'est plus joli qu'il y a trente ans par exemple. »

« Les évolutions, on les voit surtout dans certains villages, qui ont été retapés. Il y avait un village [le hameau Les Grandes Lignes] que j'appelais, il y a trente ans de ça, le village des morts-vivants (rire). J'y étais passé quand je cherchais une maison, c'était une horreur ce village. Et aujourd'hui, une maison sur

deux a été reprise par des Anglais, il y a un Bed&Breakfast, des résidences principales ou secondaires... C'est ravissant, ils ont refait le puits, il y a des tonnelles... c'est très anglais ! [...] Il y a eu cette dynamique qui a un peu revalorisé le secteur, mais qui n'a pas suffi à redynamiser l'artisanat, le commerce, le tourisme... »

Dans ce secteur, le paysage décrit par les habitants est donc un paysage de campagne ordinaire, typique du Limousin et sans grande spécificité. Si certains regrettent ce manque d'attrait, d'autres au contraire partagent une vision d'un territoire plutôt agréable à vivre et bien entretenu.



Photographie 84 : Le hameau Les Grandes Lignes, en partie rénové par des Anglais. Source : Google StreetView.

3.4.4.2 Rôle du paysage dans le cadre de vie

Les perceptions et les attentes en terme de paysage ne sont pas les mêmes suivant les profils des personnes rencontrées. En effet, le paysage est perçu à travers des filtres liés à l'histoire et à la culture de chacun. Ainsi, les agriculteurs ont souvent une vision productiviste du paysage, liée à leur activité professionnelle, tandis que les attentes d'une personne venue s'installer à la campagne pour profiter de sa retraite par exemple concerneront plus le cadre offert par le paysage. Elles seront ainsi plus attentives à l'aspect esthétique de la campagne qui les entoure.

De manière générale, lors des entretiens, les agriculteurs ont porté un regard plutôt critique sur le territoire, mais avec des arguments plus souvent liés à des critères techniques : la qualité des sols, la facilité ou les difficultés pour le travail mené.

« Il y a eu une amélioration au niveau des cultures : il y a moins de friches qu'il y a trente ans, le territoire est plus mis en valeur, c'est mieux entretenu. »

« C'est trop boisé ici. Il y a trop de haies, on préfère quand c'est plus ouvert, c'est beaucoup plus simple pour passer les engins [agricoles]. Le drainage, faudrait faire quelque chose, il n'y a rien ici, l'hiver on le voit bien c'est plein d'eau dans les prés. »

« Ici c'est bocager. Les arbres sont utiles, j'aime pas quand on doit les couper. Pour les animaux, ça leur permet de se mettre à l'abri. Il faut en conserver. »

Les autres personnes rencontrées ont au contraire évoqué des ambiances de campagne, des atmosphères, des aspects du paysage liés à un ressenti et à des émotions, ou encore des situations de « contemplation » des paysages.

« L'étang de Murat par exemple, c'est charmant, il y a des petites promenades à faire. C'est ombragé l'été, c'est agréable. »

« C'est joli ici. Il n'y a rien de vraiment extraordinaire mais c'est joli. »

« Il faut chercher des secteurs avec plus de relief pour avoir des beaux paysages, avec des vues plus intéressantes. Ici on a pas de vues, pas de panoramas. »

Cependant, ces modes de perceptions ne sont pas cloisonnés et certains agriculteurs partagent une vision à la fois technique et esthétique du paysage, comme l'un des agriculteurs rencontrés qui affirme tailler les haies basses non par nécessité agricole mais uniquement pour l'aspect « entretenu » que cela maintient.

« Les haies, surtout le long des routes et des chemins, on les taille régulièrement à l'épaveuse. ça fait plus propre, plus entretenu. [question de l'enquêteur : ça n'a pas d'intérêt agricole?] Non aucun. C'est juste qu'on préfère comme ça. Sinon ça ferait brouillon. »

Le paysage joue donc des rôles divers pour ses usagers : support de production pour les uns, objet d'admiration ou cadre pour les loisirs pour les autres. Mais qu'il soit central dans leurs perceptions ou relégué à l'arrière-plan, l'aspect esthétique semble ne laisser aucun usager totalement insensible.

3.4.4.3 Lieux présentant un attachement particulier et pratiques locales

En ce qui concerne les usages du territoire, les personnes rencontrées ont cité les promenades sur les chemins, dans les bois ou encore près des étangs.

La chasse et la pêche ne sont pratiquées par aucun des interviewés, mais tous s'accordent à dire que les chasseurs et pêcheurs sont nombreux dans le secteur. Ces derniers semblent par ailleurs jouer un rôle important dans l'entretien des berges de rivières et des abords des étangs, qui restent accessibles pour les autres promeneurs grâce à leurs passages réguliers.

« Les rivières, les étangs, il y a les pêcheurs qui passent de temps en temps, donc on arrive à y passer aussi du coup. C'est accessible, c'est bien c'est agréable pour se promener. »

La chasse en revanche est globalement moins bien perçue et son impact sur les paysages est plus sévèrement jugé : les réserves de chasses qui ont remplacé certaines parcelles agricoles autrefois ouvertes engendrent une fermeture du paysage ressentie négativement par plusieurs habitants.

« Après avoir acheté ma maison, l'agriculteur en face a pris sa retraite. Les terres alentour n'ont plus été entretenues et il y a eu un développement important de friches, puis de forêts. Voyez ces photos [ci-